



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Madame la Conseillère fédérale
Eveline Widmer-Schlumpf
Cheffe du Département fédéral des
finances
Bundesgasse 3
3003 Berne

Réf. : PM/15013167

Lausanne, le 6 février 2013

Audition concernant la loi fédérale sur l'abrogation de la Commission fédérale de remise de l'impôt fédéral direct (Loi sur la remise fiscale)

Madame la Conseillère fédérale,

Le Conseil d'Etat a pris connaissance du projet sous rubrique. Il est favorable à l'abrogation de la Commission fédérale de remise et au traitement de toutes les procédures de remise de l'impôt fédéral direct par les cantons.

Le projet attire cependant de sa part les remarques suivantes :

- La demande de remise devrait pouvoir être déposée jusqu'à l'exécution de la saisie et non pas jusqu'à la notification du commandement de payer. Ce délai plus long se justifie par le fait que les personnes demandant une remise sont souvent dépassées par les démarches administratives et fiscales.
- En outre, concernant le contrôle de l'Administration fédérale des contributions, il serait souhaitable que les décisions, les décisions sur réclamation et les décisions sur recours ne puissent être demandées que dans des cas d'espèce. Les contrôles ne seraient ainsi effectués que dans des cas précis, comme c'est le cas pour la procédure de taxation, et pas de manière systématique.
- Enfin, la Commission fédérale de remise devrait finir de traiter les cas qui lui ont été transmis. Le droit transitoire devrait ainsi prévoir que les demandes de remise déposées avant une date à définir seront traitées par la Commission.

Pour le reste, le Conseil d'Etat renvoie aux réponses apportées au questionnaire en annexe.

Nous vous remercions d'avoir consulté le Canton de Vaud sur ce projet et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT



Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Annexe mentionnée

Courrier envoyé sous forme électronique à vernehmlassungen@estv.admin.ch

Copies

- ACI
- OAE